UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

ECOLE DOCTORALE DE MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE (ED-MI)

Gestion des dossiers d'admission, de renouvellement, de dérogation et de soutenance

Pour les demandes de renouvellements et de dérogation

- **La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 Mars 2027 à 12h.**

Pour les demandes de nouvelle admission

- **La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 janvier 2027 à 12h.**

NB : Pour une meilleure gestion des inscriptions, les demandes sont reçues au niveau des formations doctorales qui sont chargées de les transmettre par bordereau à l'école doctorale.

Gestion des soutenances de thèse :

En vue d'un meilleur traitement des dossiers, les **soutenances** se dérouleront **du mois d'octobre au mois de juillet**.

- **Date limite de réception des dossiers : 05 juillet 2027**

À compter de cette date, aucun dossier ne sera réceptionné au titre de la session en cours. Les demandes de soutenance devront être présentées dans le cadre de la session suivante, à partir du mois d'octobre, conformément au calendrier de dépôt qui sera établi par l'EDMI.

NB :

a) Les dossiers de demande de soutenance de thèse doivent être déposés :

- **4 semaines avant la date de soutenance pour les jurys ne comprenant que des membres locaux.**
- **7 semaines avant la date de soutenance pour les jurys comprenant des membres venant de l'étranger afin de permettre la prise en charge à temps du billet d'avion et de l'hébergement du membre.**

b) Les trois quarts des membres du jury doivent être des professeurs titulaires, maîtres de conférences, directeurs de recherche ou maîtres de recherche.

Fait à Dakar, le 16 Novembre 2026

Le Directeur de L'EDMI

Pr. Papa NGOM

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Ecole Doctorale de Mathématiques et Informatique – Le Directeur

Professeur Papa NGOM